

**Avis officiel No
11/2005**

RECUPERATION DE FERRAILLE

La ferraille provenant de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture qui n'est pas prise en charge lors des ramassages des cassons pourra être éliminée dans notre commune, moyennant le paiement d'une taxe.

L'entreprise Sester Transports à Saignelégier mettra à notre disposition une benne de 30 m³ (type container). Le chargement aura lieu sur la place du champ de foire (Bas du Village)

le samedi 15 octobre 2005, de 10h00 à 11h00.

La ferraille sera dépourvue de matières telles que : plastique, pneu, bois, verre. La taxe de prise en charge étant proportionnelle au volume, les machines agricoles (ou autres) très encombrantes seront, si possible, préalablement démontées ou découpées par leur propriétaire.

Le ramassage que nous organisons a pour but de rendre service à notre population et de lui éviter des déplacements onéreux pour éliminer cette ferraille. La taxe étant perçue en fonction de la grandeur de l'objet éliminé, l'entreprise de récupération calcule ses prix pour une unité de 30 m³.

L'entreprise Sester prendra également en charge, moyennant une taxe d'élimination, les objets suivants :

| Objets | Tarif |
|---|-----------------|
| Batteries de voitures | Fr. 10.--/pièce |
| de camions ou tracteurs | Fr. 10.--/pièce |
| Roues montées de voitures | Fr. 6.--/pièce |
| Pneus de voitures | Fr. 3.--/pièce |
| Pneus de plus de 1 m. de diamètre | Selon entente |
| Chauffe-eau (non démontés) | Fr. 35.--/pièce |
| Chaudières - cuisinières à bois (non démontées) | Fr. 35.--/pièce |

Nous vous faisons part que l'entreprise Sester à Saignelégier prend en charge à domicile les vieilles voitures hors circulation pour la somme de Fr. 120.-- sans les roues et Fr. 140.-- avec les roues. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact au préalable au 079/210.87.82.



COLLECTE DES APPAREILS ELECTRONIQUES ET ELECTROMENAGERS

La société JOB ECO met à disposition des bennes pour la collecte d'appareils électroniques et électroménagers.

Le matériel parvenant chez JOB ECO S.A. au Locle est systématiquement démonté dans ses ateliers, ce qui garantit la destruction des données pouvant subsister dans les ordinateurs obsolètes qui lui sont confiés.

Nouveauté : les appareils électriques du secteur du jardinage, bricolage et jouets électriques ou électroniques sont également repris.

Seuls les appareils électriques des secteurs de la construction ne sont pas repris. Cette collecte aura lieu sur la place du champ de foire (Bas du village) :

le samedi 15 octobre 2005, de 10h00 à 11h00,



DISTRIBUTION DU JOURNAL DU HAUT

Le Journal du Haut est publié par la commune de La Chaux-de-Fonds. Il est distribué depuis peu dans les communes de La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, La Cibourg, Renan, La Ferrière et Les Bois.

Toutes les manifestations peuvent être annoncées gratuitement.

Le Conseil communal espère que cette publication réponde à un vœu de la population.



CONSEIL COMMUNAL